Mulhouse, le 31 mars 2015

Anne KOHLER
Secrétaire Départementale SE-UNSA 68

à

Madame l'Inspectrice d'Académie
Directrice académique
des Services Départementaux
de l'Education Nationale du Haut-Rhin

objet : modification des horaires des écoles, rentrée 2015.

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Après une année de fonctionnement des nouveaux rythmes, deux pour certains, ça et là, la volonté de modifier ceux-ci se fait ressentir.
Que ce soit sur impulsion des municipalités ou des équipes enseignantes, voire des parents, le cadre réglementaire d'une modification éventuelle impose un passage en CDEN pour avis. Bien avant cette instance, des étapes sont nécessaires et indispensables. Les réflexions et concertations s'engagent entre les différents partenaires. Les conseils d'écoles s'organisent mais les repères de calendrier ne sont pas encore connus.
Nous sollicitons de votre part la communication d'un échéancier pour votre département de façon à ce que les différents acteurs puissent respecter la procédure en cas de demande de modification de l'organisation du temps scolaire hebdomadaire.
Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice académique, l'expression de mes sentiments dévoués à la cause de l'Ecole publique.

Anne KOHLER
Secrétaire Départementale du SE-UNSA